

Monsieur Michel Fuzeau
Préfet de l'Essonne
Préfecture de l'Essonne
Boulevard de France
91012 Evry Cedex

Paris, le 8 avril 2013

Objet : Demande d'organisation d'une réunion en urgence.

Copie envoyée à : Jérôme Guedj, Président du Conseil Général, et Stéphane Raffalli, Maire de Ris-Orangis.

Monsieur le Préfet,

La situation consécutive à l'expulsion du bidonville de Ris-Orangis Nationale 7 ne cesse de s'aggraver. Vous nous annoncez mardi 2 avril, veille de l'expulsion, que celle-ci n'aurait lieu que lorsque les familles sélectionnées pour le parcours d'insertion auraient trouvé un hébergement stable, à proximité de leurs lieux de travail. Aujourd'hui lundi 8 avril, alors que nombre d'entre les personnes sélectionnées ont effectivement intégré leur emploi, certaines se trouvent hébergées à des dizaines de kilomètres de leur lieu de travail comme de l'école de leurs enfants. Outre le fait que certaines d'entre elles n'aient à ce jour simplement pas les moyens d'acheter leurs tickets de transport ni de se nourrir, elles vivent quasiment toutes dans l'angoisse du lendemain malgré leur statut «privilegié» : en quelques jours, certaines parmi ces familles ont changé trois fois de lieu d'hébergement passant, par exemple, de Saint-Gratien (95), à Nanterre (92), puis à Saint-Ouen l'Aumône (95), sans connaître quelle destination invraisemblable sera la leur demain. Evidemment, les enfants ont en chemin si tortueux perdu le lien avec leur école, si difficilement tissé ces derniers mois. Evidemment, le processus d'insertion ainsi engagé s'avère, d'emblée, extrêmement fragilisé.

Comme vous le savez, la majorité des personnes expulsées du bidonville de Ris-Orangis Nationale 7 n'a pas la chance d'être inscrite dans le parcours d'insertion sus évoqué. Aussi, alors que la circulaire du 26 août «relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites» fait injonction aux services publics d'assurer la stabilisation de chacune des personnes en vue de leur insertion, la réalité ne laisse augurer d'aucune espèce de stabilisation. Quant aux personnes hébergées au titre de l'aide sociale à l'enfance - 52 exactement - , nulle n'a la garantie qu'au delà du 15 avril, elle puisse demeurer hébergée. Parmi celles-ci, de nombreuses sauront témoigner de l'état d'insalubrité remarquable des chambres qui leurs sont proposées, évidemment toujours hors le département, évidemment à des kilomètres des écoles que leurs enfants fréquentaient lorsqu'elle vivaient dans le bidonville. Parmi celles-ci, plusieurs dès ce soir dorment sur un trottoir, telle qu'une famille avec deux

enfants de 1 et 3 ans quelque part dans les Hauts de Seine. Quant aux personnes ayant été directement dirigées vers le 115 - 55 exactement -, une seule a pu rejoindre l'adresse qui lui fut proposée : un homme célibataire qui, par définition, pouvait accepter ce que l'on proposait à tous, à savoir l'accueil en abris de nuit des femmes à Etampes, et des hommes à Corbeil. La grande majorité de ces familles a rejoint ce soir les bidonvilles de Grigny, Ris-Orangis, Viry-Châtillon. Démonstration est encore faite qu'expulser sans, au préalable, construire un avenir pour ces familles, conduit inmanquablement à faire se pérenniser l'existence des bidonvilles.

Cette situation, vous le savez, est dramatique à plus d'un titre. Nous ne nous résignons pas à laisser tomber les familles qui pourtant tombent déjà, et sachez donc que nous poursuivrons le travail entrepris avec elles, en reprenant si besoin est le chemin des bidonvilles, et celui d'une nouvelle action constructive. Mais nous ne nous résignons pas non plus à voir se fragiliser ce si difficile parcours d'insertion dans lequel sont inscrites 38 personnes. Or, leur situation est si fragile qu'elles nous sollicitent au quotidien en quête d'informations, de secours, de réconfort. Dans votre lettre en date du 20 mars, vous me suggériez de prendre contact avec vos services afin de «participer au travail de médiation important à conduire». De facto, nous nous y employons aujourd'hui et vous demandons donc d'établir un véritable cadre dans lequel ce travail nécessaire peut effectivement se conduire, en collaboration sans doute avec l'association le Rocheton aujourd'hui seule à l'oeuvre. Dans cette même lettre, vous me suggériez d'apporter l'expérience du PEROU en matière d'aménagement des espaces «en vue de l'installation d'une nouvelle base de vie des chantiers d'insertion». Il nous semble que l'urgence commande effectivement l'engagement de toutes les forces en présence pour la mise en oeuvre de cette base de vie. Il nous semble donc nécessaire que nous nous engagions désormais, et au plus vite, aux côtés du Maître d'ouvrage de ce projet. Pour toutes ces raisons, afin de répondre au plus vite à ce qui nous alarme et afin de construire au mieux ce qui s'impose, je me permets de vous demander l'organisation d'une réunion en urgence avec les services compétents des collectivités concernées par la situation présente à laquelle il nous faut, vous en conviendrez, donner un tout autre avenir.

Je vous prie de bien vouloir accepter, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus républicains.

Sébastien Thiéry
Coordinateur du PEROU
3, rue Jules César
75012 Paris